

Question: Pourquoi le Canada est-il membre du Commonwealth?

Réponse: Le Canada fait partie du Commonwealth, tout bonnement, parce qu'il en est membre fondateur. Sa propre évolution a favorisé celle du Commonwealth: La création du Dominion du Canada, premier État autonome de l'Empire britannique donna naissance, en 1867, au Commonwealth actuel. C'est à partir de ce moment que les anciennes colonies britanniques ont, les unes après les autres, acquis leur souveraineté nationale, tout en choisissant de rester liées au sein de cette association qu'est le Commonwealth.

Question: Le Canada joue-t-il vraiment un rôle dans le Commonwealth?

Réponse: Le Canada est présent dans toutes les activités du Commonwealth — programmes de consultation ou de coopération — qu'elles prennent place dans les «hauts lieux» où se déroulent les réunions des chefs de gouvernement ou au niveau essentiellement pratique de séances de travail des bureaux de l'agriculture du Commonwealth.

Question: Quels avantages le Canada tire-t-il de son appartenance au Commonwealth?

Réponse: De cette association, le Canada tire des avantages multiples: grâce au Commonwealth, il participe à des échanges de vues entre spécialistes, échanges qui portent sur des sujets aussi variés que l'administration publique ou la pathologie des plantes et il bénéficie de programmes de coopération. Par ailleurs, dans les efforts qu'il déploie afin d'améliorer les rapports entre nations et de proposer des solutions aux problèmes mondiaux, il reconnaît que le Commonwealth constitue un important facteur de stabilité, de sécurité et de paix entre les différents pays du monde.